



LA DSN

En collaboration avec les Centres de Gestion des Collectivités Territoriales de Champagne-Ardenne.





UN WEBINAIRE EN PARTENARIAT :

A destination

des collectivités territoriales et des établissements publics de moins de 100 agents

qui passeront obligatoirement à la DSN au 01/01/2022



Pour nos 4 départements de l'ex Champagne-Ardenne





AU PROGRAMME :

La Déclaration Sociale Nominative en pratique.

- Tout savoir pour un signalement d'événement réussi.
- La consultation du tableau de bord.





LES PRINCIPES DE BASE DE LA DSN

La **D**éclaration **S**ociale **N**ominative:

- Simplification des démarches,
- Transmission des données dématérialisées à partir du logiciel de paie et RH,
- Remplacement de l'ensemble des déclarations effectuées,
- Basée sur l'acte de paie.



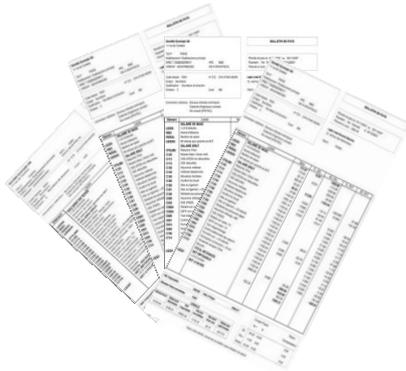
C'est une « photo » de la vie d'un agent !



UNE SIMPLIFICATION ET UNE NOUVELLE APPROCHE

TRANSMISSION DE DONNEES MENSUELLES

TRANSMISSION DE SIGNALEMENTS D'EVENEMENTS



- ▶ **Fiches de paie** (Informations relatives aux rémunérations et aux absences)

- ▶ **Transmission mensuelle et dématérialisée des données issues de la paie**
- ▶ **Prolongement naturel des informations figurant dans le bulletin de paie**



Fin de contrat de travail



Arrêt de travail



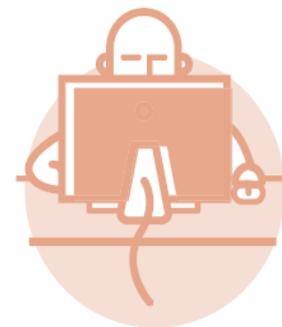
Reprise de travail





GÉRER VOS ARRÊTS DE TRAVAIL EN DSN

... DEPUIS JANVIER 2019, GESTION TOUS CONTRATS.



Toute situation prise en compte en DSN.

Reprise à temps partiel thérapeutique hors-champ.



GÉRER VOS ARRÊTS DE TRAVAIL EN DSN

Bilan d'Identification des Salariés

Toute l'info à la source : DSN info

○ Déclaration sociale au sein de l'entreprise

N° Siret :
Etablissement



Veillez trouver ci-dessous le détail de la déclaration.

○ Déclaration sociale nominative pour l'échéance du 5 Mai 2017

Le 20/04/2017 à 13:34 N°1 Déclaration n°1 du fichier DSN_R_MENS3_QD20J133 _1.txt

N° réf : DxxvWBFAqO45R0bJU3 Déclaration conforme

Identifiant métier : 33

[Afficher le certificat de conformité](#) 

Distribution

- Régime Général

Contrôle de l'identité des salariés

Compte-rendu disponible avec notifications
[Accéder au bilan de traitement](#)

le 20/04/2017 à 14:01





GÉRER VOS ARRÊTS DE TRAVAIL EN DSN

DES DROITS A JOURS

SECURITE SOCIALE
l'Assurance Maladie
HAUTE-GARONNE

Numéro de l'assuré : [REDACTED]
Nom de l'assuré : [REDACTED]

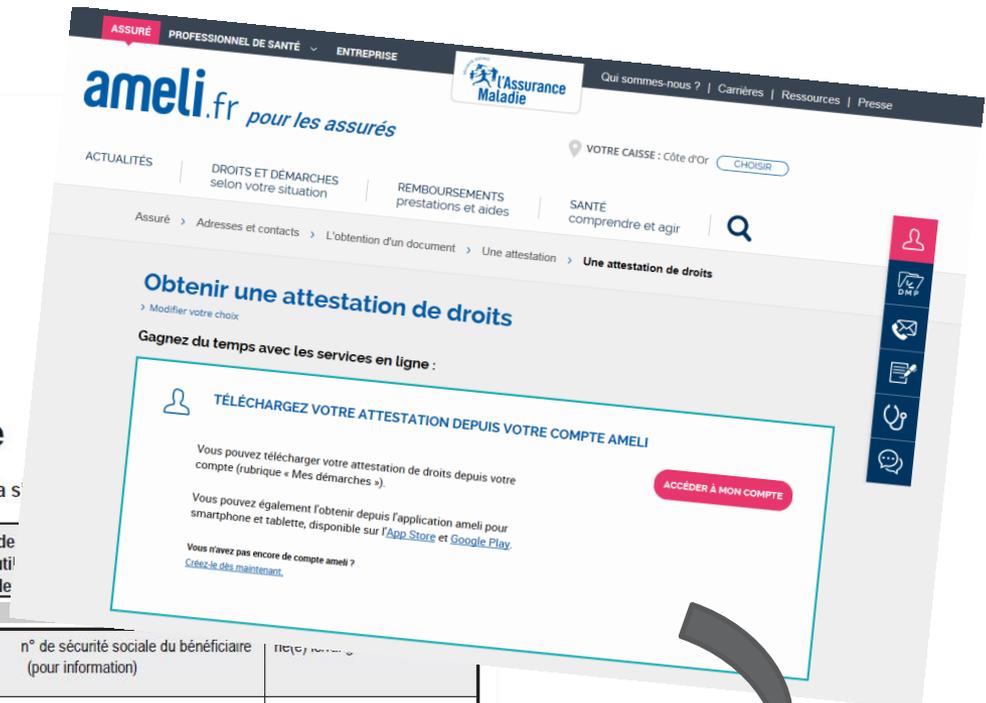
Attestation de droits à l'assurance maladie

Valable du 15/01/2018 au 14/01/2019 sous réserve de changement dans la situation

organisme de rattachement sécurité sociale	code gestion	n° de (à utiliser ci-dessous)
01 311 2004	10	[REDACTED]

Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	n° de sécurité sociale du bénéficiaire (pour information)	date de naissance
[REDACTED] a déclaré un médecin traitant	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.





LA DSN ÉVÉNEMENTIELLE

La DSN événementielle correspond aux signalements d'événements DSN à destination de l'Assurance Maladie.

Vous pouvez envoyer 2 types de signalements :

- Arrêt de travail.
- Reprise de travail anticipée.





AGENTS RELEVANT DU RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

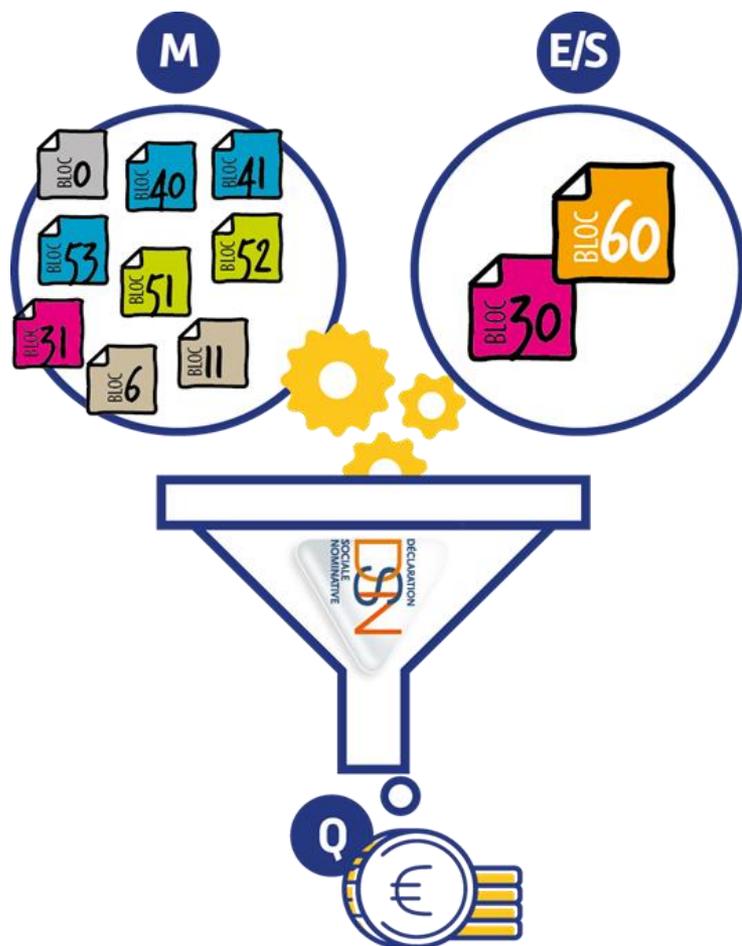
- Fonctionnaires IRCANTEC (-28heures)
- Agents contractuels de droit public
- Agents contractuels de droit privé (recrutés dans le cadre d'un parcours emploi compétence)

Les fonctionnaires CNRACL (+28heures) relèvent uniquement du régime spécial de la sécurité sociale et ne peuvent bénéficier de la perception d'indemnités journalières en cas de maladie.



GÉRER VOS ARRÊTS DE TRAVAIL EN DSN

POURQUOI LE SIGNALEMENT REMPLACE L'ATTESTATION DE SALAIRE



DSN mensuelle :

Informations récupérées automatiquement

Signalement d'arrêt de travail :

Données saisies manuellement



LE PORTAIL NET-ENTREPRISES.FR



NET-ENTREPRISES.FR

GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – CNAMTS – CNAF
PÔLE EMPLOI – UNÉDIC – RSI – MSA – CI-BTP – CCVRP – CS
CRPCEN – CTIP – FFSA – MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT – CGT-FO
CSOEC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC NUMÉRIQUE – UNAPL – UPA



NET-ENTREPRISES.FR

GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – CNAMTS – CNAF
PÔLE EMPLOI – UNÉDIC – RSI – MSA – CI-BTP – CCVRP – CS
CRPCEN – CTIP – FFSA – MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT – CGT-FO
CSOEC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC NUMÉRIQUE – UNAPL – UPA



NET-ENTREPRISES.FR

GIP Modernisation des déclarations sociales

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – CNAMTS – CNAF
PÔLE EMPLOI – UNÉDIC – RSI – MSA – CI-BTP – CCVRP – CS
CRPCEN – CTIP – FFSA – MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT – CGT-FO
CSOEC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC NUMÉRIQUE – UNAPL – UPA

Net-entreprises vous permet de :

- > Déposer les fichiers DSN issus de votre logiciel de paie:
 - La DSN Mensuelle
 - Le Signalement d'Evènement

- > Consulter le Tableau de Bord.



LA DSN

Les bonnes pratiques
pour un signalement d'arrêt réussi.



LES BONNES PRATIQUES

LE POINT DE DEPART DE VOS SIGNALEMENTS

Pour éviter un rejet « historique manquant », il faut avoir réalisé au préalable :

- **3 DSN mensuelles conformes** pour déclarer un avis d'arrêt de travail: maladie/maternité/paternité.
- **12 DSN mensuelles conformes** pour déclarer un avis d'arrêt de travail: accident de travail/maladie professionnelle.





LES BONNES PRATIQUES

EFFECTUER UN SIGNALEMENT D'ARRÊT QUELLE QUE SOIT SA DUREE

Emettre le signalement « Arrêt de Travail » sous 5 jours en cas de paiement des indemnités journalières à l'assuré(e).

En cas de subrogation **envoyer le signalement au plus tard le jour de la transmission de la DSN mensuelle suivante** (DSN mensuelle + signalement d'événement).



Tout arrêt doit être déclaré, peu importe sa durée même les arrêts de moins de 3 jours.



LES BONNES PRATIQUES

LES PROLONGATIONS D'ARRÊTS

En cas de prolongation d'arrêt, il ne faut pas faire un nouveau signalement d'arrêt.

Il suffit de reporter l'information dans votre logiciel de paie pour qu'elle soit remontée lors de la DSN mensuelle suivante.

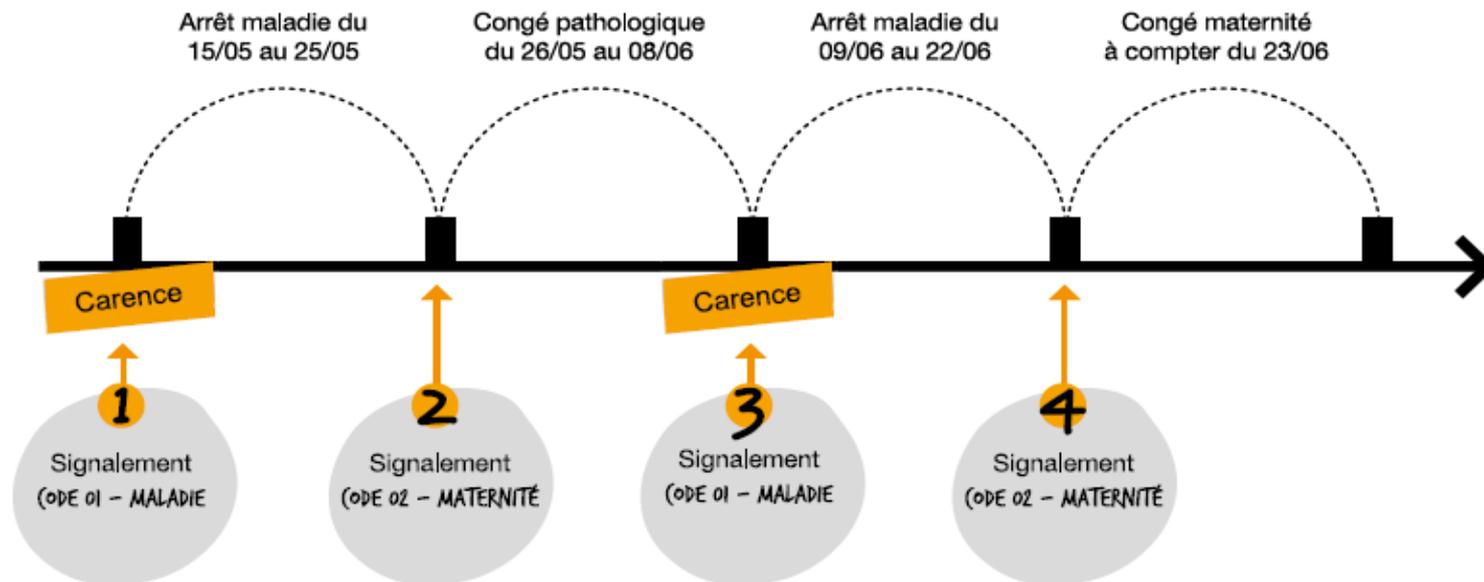
Un seul signalement suffit pour payer un arrêt et toutes ses prolongations.





LES BONNES PRATIQUES

ARRÊTS SUCCESSIFS AVEC UN RISQUE DIFFÉRENT



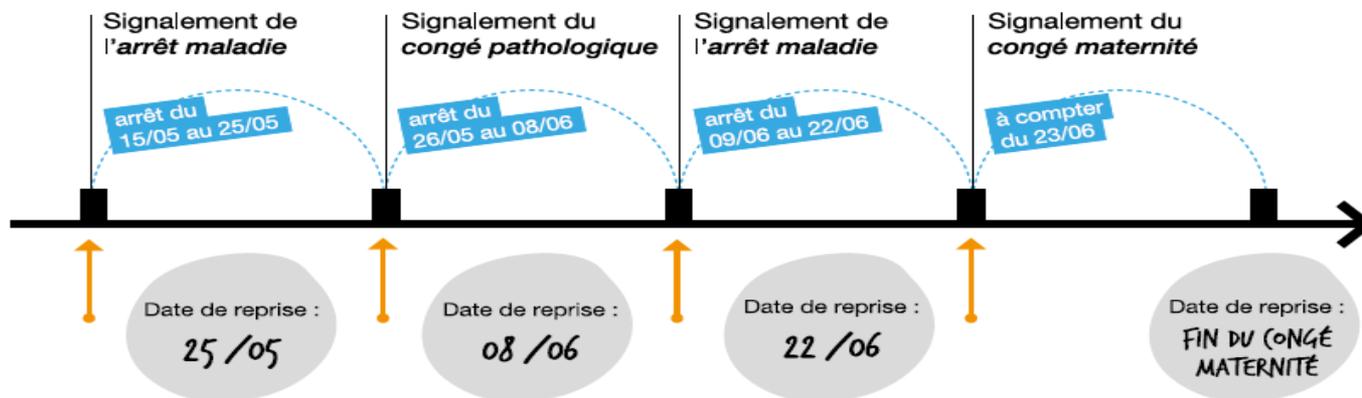


LES BONNES PRATIQUES

LA DATE DE FIN D'ARRÊT



En cas de changement de risque (maladie, maternité), clôturez le signalement précédent avant d'en réaliser un nouveau en indiquant comme date de reprise la date du dernier jour du précédent arrêt.



Si la date de reprise n'est pas saisie dans le logiciel de paie = génération systématique d'une attestation d'ouverture de droits au-delà de 6 mois (OD6) entraînant un compte rendu négatif dans votre tableau de bord.



LES BONNES PRATIQUES

LA REPRISE DE TRAVAIL

Je ne réalise pas de signalement d'arrêt pour une reprise de travail sauf si elle est anticipée.

1 – Lors de la connaissance de l'évènement (délai de 5 jours) un signalement « Arrêt de travail » S21.G00.60

- Motif de l'arrêt : 01 – maladie
- Date du dernier jour travaillé : 18/03/2020
- Date de fin prévisionnelle : 30/03/2020
- Subrogation : 02 – non
- Date de la reprise :
- Motif de la reprise :

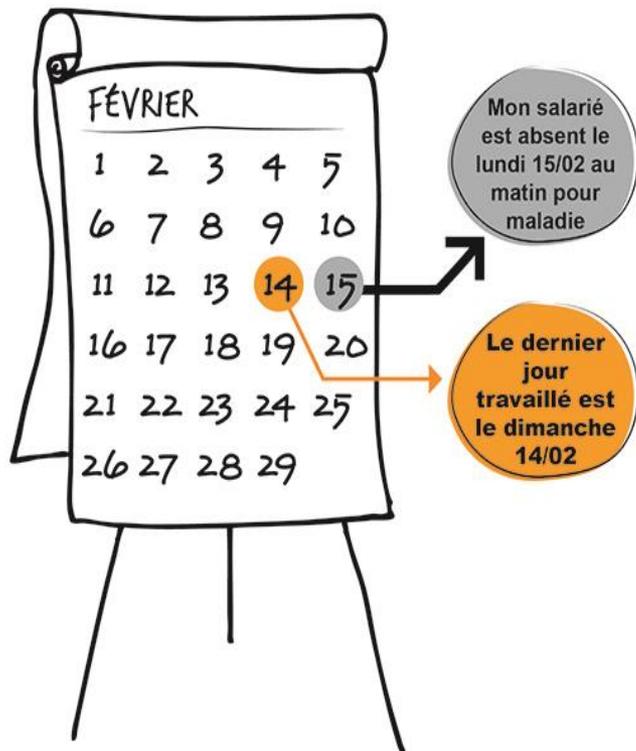
2 – Lors du retour de l'agent (délai de 5 jours) un signalement « Reprise Anticipée »

- Motif de l'arrêt : 01 – maladie
- Date du dernier jour travaillé : 18/03/2020
- Date de fin prévisionnelle : 30/03/2020
- Date de la reprise : 24/03/2020
- Motif de la reprise : 01 - reprise

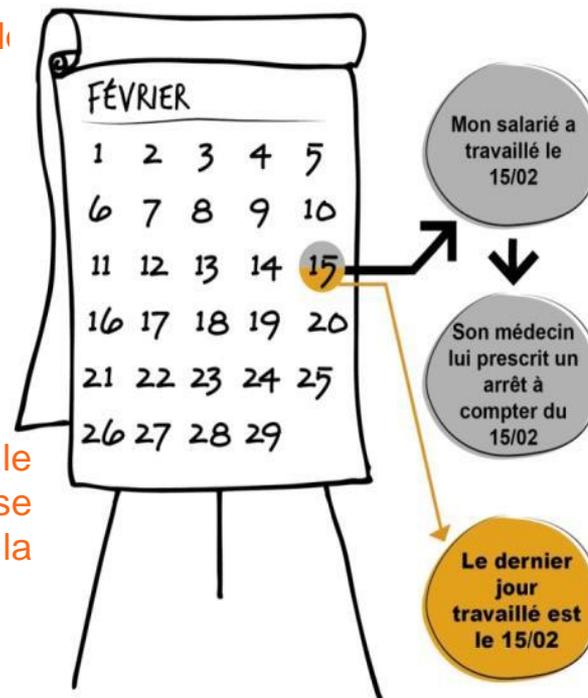


LES BONNES PRATIQUES

LE DERNIER JOUR DE TRAVAIL (DJT)



Si votre agent n'a pas travaillé le jour de l'arrêt, le DJT se situe la veille de la prescription.



Si votre agent a travaillé le jour de l'arrêt, le DJT se situe le jour de la prescription.

Toute journée de travail commencée n'est pas indemnisable par la CPAM





LES BONNES PRATIQUES

LE DERNIER JOUR DE TRAVAIL (DJT)

Si succession de risques : veillez à bien noter le dernier jour de travail qui précède le 1er arrêt indemnisé

Exemple :

- Arrêt maladie du 02/12/2020 au 08/12/2020
- Congé pathologique du 09/12/2020 au 15/12/2020
- Arrêt maladie du 16/12/2020 au 20/12/2020
- Bien mettre le DJT le 1er décembre pour chaque arrêt

Pour un arrêt à temps partiel thérapeutique : il convient d'indiquer le dernier jour de travail qui précède le dernier arrêt à temps complet.



LES BONNES PRATIQUES

LA SUBROGATION

En cas de subrogation, indiquez **la période des droits à plein-traitement de l'agent.**

Exemple : Un fonctionnaire IRCANTEC (-28h) a droit à 90 jours à plein-traitement.

Ne vous limitez pas aux dates d'arrêt pendant laquelle vous souhaitez percevoir les indemnités journalières.



LES BONNES PRATIQUES

LA SUBROGATION : QUE FAIRE ?

Pour réaliser un signalement d'arrêt de travail :

- Cocher la case subrogation.
- Remplir la date de début : indiquez la date de début de l'arrêt de travail.
- Remplir la date de fin : indiquez la date de fin de subrogation prévue dans la limite des droits à plein-traitement;
- Vérifier les coordonnées bancaires mentionnées dans la rubrique Banque.

ARRÊT DE TRAVAIL

(CODE MOTIF DÉBUT) 01 - MALADIE

DATE DU DERNIER JOUR TRAVAILLÉ JJ/MM/AA X

DATE DE FIN PRÉVISIONNELLE JJ/MM/AA X

DATE DE REPRISE JJ/MM/AA X

SUBROGATION

DATE DE DÉBUT X

DATE DE FIN X

BANQUE



LES BONNES PRATIQUES

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je transmets les pièces justificatives nécessaires dans le cadre d'un signalement d'arrêt.



- Justificatif d'accouchement** (certificat, pièce d'Etat Civil...) – Risque maternité
- Justificatif de naissance** – Risque paternité
- Justificatifs d'adoption** – Risque maternité
- Notification du non classement délivrée par l'employeur**, dans le cas des femmes dispensées de travail en situation de grossesse

- Par e-mail auprès de la caisse de rattachement de l'agent: dsnpi.cpam-reims@assurance-maladie.fr
- Liste des adresses mails des autres CPAM disponible sur : <http://www.dsn-info.fr/documentation/gestion-pieces-jointes-employeurs.pdf>



LES BONNES PRATIQUES

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Respecter les règles suivantes :

- Sujet du mail : SIRET + n° de référence de l'envoi (si plusieurs pièces justificatives).
- Nommage du fichier : RISQUE_NIR_DATE D'ENVOI.

La liste des risques est :

- AS = Risque maladie / MAT = Risque Maternité / PAT = Risque Paternité.
- Le fichier renommé doit donc se présenter de la façon suivante :
Risque_NIR_Dated'envoi.pdf
- Ex.: AS_1620472123654_28092016.pdf



LES BONNES PRATIQUES

EN CAS D'ERREUR

Vous avez fait une erreur dans votre signalement.

Comment rectifier l'erreur ?

Si les données déclarées dans votre signalement sont erronées (dernier jour de travail, subrogation...), il est possible de faire un signalement « annule et remplace » pour les modifier et enrichir votre logiciel. La CPAM recevra alors une attestation rectificative, inutile d'en saisir une sur net-entreprises.

Bien vérifier vos informations avant la transmission.





LES BONNES PRATIQUES

SALAIRE RÉTABLI

Il peut arriver que votre AGENT n'ait pas perçu son salaire dans son intégralité.

Dans le cas où les absences sont autorisées, la législation a prévu de protéger votre agent. Il est indemnisé sur le salaire qu'il aurait perçu s'il avait travaillé normalement en fonction de son contrat de travail.

Il s'agit du salaire rétabli qui figure dans l'attestation de salaire.

REMUNERATION.TYPE : S21.G00.51.011

- 001 - Rémunération brute non plafonnée
- 002 - Salaire brut soumis à contributions d'assurance chômage
- 003 - Salaire rétabli – reconstitué
- 010 - Salaire de base
- 011 - Heures supplémentaires ou complémentaires
- 012 - Heures d'équivalence
- 013 - Heures d'habillage, déshabillage, pause
- 014 - Heures correspondant à du chômage sans rupture de contrat ou du chômage intempéries
- 015 - Salaire moyen BTP

Bien vérifier vos informations avant la transmission.





LA DSN

Ajouter la DSN dans votre offre net-entreprises.fr



AJOUT DE LA DSN

 NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

[> Vos déclarations](#)

Vos déclarations

<h3>Attestation de salaire</h3> <p>Attestation pour le versement des indemnités journalières</p> <p>Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie</p>	<h3>DAT</h3> <p>Déclaration d'accident du travail ou de trajet</p> <p>Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH</p>	<h3>Compte AT/MP</h3> <p>Compte accident du travail / maladie professionnelle</p> <p>Taux AT/MP, informations et détails (non accessible aux tiers déclarants pour leurs clients/filiales)</p>
--	---	--

VOTRE TABLEAU DE BORD

- DADS-U

VOTRE ESPACE ENTREPRISE

- Gestion ↑
 - Gérer les habilitations DSN (régime général)
 - Gérer les habilitations DSN (régime agricole)
 - Gérer les déclarations
 - Gérer les déclarants
 - Gérer les habilitations
- Consultation ↓
- Demande en attente ↓

VOS SERVICES COMPLEMENTAIRES

- Outils de Contrôle ↓
- Référentiels ↓
- Outils de Paramétrage ↓
- Autres services ↓
- Solutions de paiement ↓
- Sites partenaires ↓



AJOUT DE LA DSN

i Ajoutez ou supprimez des habilitations pour les déclarants associés en cochant ou décochant la case "Déclarer".
Important : Le déclarant pourra uniquement consulter les dépôts DSN qu'il a effectué, contrairement à l'administrateur qui pourra visualiser l'ensemble des dépôts effectués par ses déclarants.
Cliquez sur "Valider". Le tableau de bord de la DSN sera mis à disposition sous 24 heures

Gérer les habilitations DSN

Service	SIRET	Déclarants	Déclarer
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Tout (dé)cocher
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSN régime général	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

L'administrateur peut habiliter tout ou partie des déclarants en cochant ou décochant la case «Déclarer».



AJOUT DE LA DSN

Les engagements des organismes :

- Vous faire bénéficier d'un accompagnement renforcé et d'outils pour que vos premières DSN s'effectuent dans les meilleures conditions :
 - une base de connaissances actualisée,
 - une réponse sous 48 heures à toute question par mail pour laquelle une réponse ne figure pas déjà sur le site DSN,
 - un interlocuteur joignable par un numéro d'appel unique à même d'orienter l'entreprise en fonction des thématiques rencontrées,
 - un kit explicatif puis de démarrage sur la DSN,
 - si vous faites partie des pilotes, des sessions de formation personnalisées pour les collaborateurs impliqués dans la mise en oeuvre de la DSN dans votre entreprise.
- Mettre à votre disposition un tableau de bord accessible sur net-entreprises.fr contenant tous les accusés de réception, certificats de conformité, bilan d'anomalies des différentes étapes de traitement de la DSN mensuelle et des signalements.
- Ce tableau de bord contiendra également des alertes non bloquantes qui permettront à l'employeur de traiter dans les pales suivantes les écarts détectés, s'il s'avère qu'il est nécessaire de procéder à des rappels ou reprises du fait de ces alertes. Les retours de la DSN seront disponibles dans la plupart des cas au maximum dans les 4 heures suivant la transmission.
- Vous fournir un bilan d'identification des salariés.
- Mettre à votre disposition une fiche-type pour informer les salariés.
- Vous adresser un mail d'alerte avant la date d'échéance de la DSN et ne pas se voir appliquer, en 2013, des pénalités pour non-respect de la date d'échéance, sauf manquements répétés et non justifiés à l'origine de l'absence de la transmission de la déclaration à bonne date.
- Vous dispenser d'adresser le signalement relatif à l'arrêt de travail dans les jours suivant la connaissance de cet événement, si vous pratiquez la subrogation et être dispensé d'adresser le signalement reprise du travail si la date réelle est la même que la date prévisionnelle transmise dans l'arrêt de travail.
- Vous adresser une information sur les dates à compter desquelles vous pourrez transmettre des signalements d'évènement, lors de l'inscription au service DSN puis une fois les premières DSN effectuées.
- Délivrer des accusés de réception, ainsi que des certificats de conformité ou des bilans d'anomalie.
- Vous dispenser d'effectuer les déclarations remplacées par la DSN sous réserve que vous respectiez les conditions prévues pour chacune d'entre elles (attestations de salaire pour les indemnités journalières hors AT-MP, attestations employeurs destinées à Pôle emploi, DMMO, EMMO, demande de radiation d'un salarié des organismes de prévoyance collective obligatoire et de portabilité des droits) et, progressivement d'un nombre croissant de déclarations.
- Vous faire bénéficier d'une disponibilité permanente du site de dépôt de la DSN et de l'accès au tableau de bord et d'une garantie de rétablissement en cas de problème en 4 heures maximum les jours ouvrés de 8 h 00 à 19 h 00 et en un jour pour les autres périodes.
- Vous faire bénéficier, en cas d'évolution de la norme servant à effectuer la DSN, à la suite d'extensions du périmètre des déclarations substituées, d'un délai de prévenance de 3 à 6 mois selon les cas pour adapter votre logiciel de paie.

1

J'ai pris connaissance et j'accepte les termes de la présente charte spécifique DSN que je m'engage à respecter.

 TELECHARGER (2.15 MB)

 JE REFUSE

 J'ACCEPTÉ

2



LA DSN



NET-ENTREPRISES·FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

4
Adm

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

 > Vos déclarations

Vos déclarations

DSN régime général

Déclaration sociale nominative pour le régime général

Dépôt de fichier issu du logiciel de paie

Attestation de salaire

Attestation pour le versement des indemnités journalières

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie

DAT

Déclaration d'accident du travail ou de trajet

Saisie du formulaire en ligne ou dépôt de fichier issu de votre logiciel de paie/RH

Compte AT/MP

Compte accident du travail / maladie professionnelle

Taux AT/MP, informations et détails (non accessible aux tiers déclarants pour leurs clients/filiales)



LA DSN

Déposer un signalement d'évènement.



Votre compte
Vous inscrire / Vous connecter

PORTAIL OFFICIEL DES DÉCLARATIONS SOCIALES EN LIGNE

VOS DÉCLARATIONS	VOTRE PROFIL	AIDE À L'UTILISATION	ACTUALITÉS
------------------	--------------	----------------------	------------

! **Compte AT/MP** : service indisponible jusqu'au 2 janvier 2019 en raison des opérations de tarification annuelle 2019
c3S : arrêt du service pour maintenance jusqu'au 8 janvier 2019 à 9 h

Vous souhaitez

- ▶ Vous inscrire sur net-entreprises.fr
- ▶ Accéder à vos déclarations
- ▶ Gérer votre compte

Vous êtes nouveau ? Cliquez-ici

Besoin d'aide ?

DSN
LA QUALITÉ DES DONNÉES, ÇA NOUS FAIT TOUS AVANCER.

DADS-U
En janvier 2019, la DADS-U disparaît*
*sauf cas exceptionnels

NET-ENTREPRISES-FR

VOIR L'ANIMATION



CONNEXION



Votre compte
Vous inscrire / Vous connecter

S'inscrire sur net-entreprises

Toutes les entreprises et les indépendants ainsi que leurs mandataires peuvent grâce à ce point d'entrée unique déclarer et télérégler l'ensemble des cotisations sociales relevant du régime général, indépendant et agricole.

L'inscription et l'utilisation de net-entreprises sont entièrement gratuites.

CRÉER VOTRE COMPTE DÉCLARANT

Votre poste est-il compatible avec nos services ?

- ▶ [Tester la compatibilité](#)
- ▶ [Utiliser un certificat](#)

Un mot de
passe unique
par personne

Vous connecter

Veillez utiliser vos identifiants et mot de passe.

- ▶ [Utiliser un certificat](#)

SIRET

Entrez votre n° Siret : 14 chiffres

Nom

Saisissez votre nom

Prénom

dsij

Mot de passe

••••••••

JE ME CONNECTE

- ▶ [Mot de passe oublié ?](#)



DEPOSER UN SIGNALEMENT D'EVENEMENT



NET-ENTREPRISES-FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

PORTAIL OFFICIEL

 > Vos déclarations

Vos déclarations

DSN régime général
Déclaration sociale nominative pour le régime général

Attestation des incidents

Saisie du fichier

Dépôt de fichier issu du logiciel de

NET-ENTREPRISES-FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

[Tableau de bord](#) [Aide](#) [Base de connaissance](#)

DSN **DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE** TABLEAU DE BORD

TABLEAU DE BORD SORTIE DE LA DSN

Vous êtes inscrit

FARGUES NELLY
Tél: 0558895102
mairie@sort-en-chalosse.fr

N° Siret : 21400308900015
COMMUNE DE SORT EN CHALOSSE

2 PL DE LA MAIRIE
40180 SORT EN CHALOSSE

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
Aucun échange effectué pour les 30 derniers jours			

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

DSN mensuelles Signalements d'événements pour l'échéance au 05 Mars 2019

Déclarations non transmises	0	<input type="text"/>
Déclarations rejetées	0	<input type="text"/>
Déclarations conformes	0	<input type="text"/>

Dépôt d'un nouveau fichier

Cliquez sur "Parcourir" pour sélectionner le fichier à transmettre. Vérifiez les formats autorisés en cliquant [ici](#).

Les informations relatives au suivi de vos transmissions (bilans, comptes rendus, certificats...) seront transmises à l'adresse mail suivante : **mairie@sort-en-chalosse.fr**. Pour modifier temporairement cette adresse, c'est-à-dire pour un dépôt précis, renseignez la zone ci-dessous prévue à cet effet. Pour modifier l'adresse mail suite à un changement, vous devez modifier les informations relatives à votre inscription.

4 Adm

SENLIGNE

Compte AT/MP

Compte accident du travail / maladie professionnelle

AT/MP, informations et détails (non visible aux tiers déclarants pour leurs clients/filiales)



Puis cliquez sur le bouton 





LA DSN

Consulter le tableau de bord



LA CONSULTATION DU TABLEAU DE BORD

NET-ENTREPRISES·FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

[Tableau de bord](#) [Aide](#) [Base de connaissance](#)

DSN | **DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE** | TABLEAU DE BORD

SUIVI DES ÉCHANGES | **STATISTIQUES** | **ADMINISTRATION DES PROFILS** | **SORTIES DE LA DSN**

Vous êtes gestionnaire

CNAM
CHOPLAIN
EMILIE

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

» 10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
19/02/2018 à 10:02	Réel	depot_mtom	Fichier contrôlé conforme
02/02/2018 à 14:42	Réel	depot_mtom	Fichier contrôlé conforme
01/02/2018 à 16:29	Réel	depot_mtom	Fichier contrôlé conforme

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

DSN mensuelles Signalements d'événements pour l'échéance au 15 Février 2018

Déclarations non transmises ?	0	<input type="text"/>
Déclarations rejetées	0	<input type="text"/>
Déclarations conformes	1	<input type="text"/>

← RETOUR



LA CONSULTATION DU TABLEAU DE BORD

Le signalement d'arrêt de travail est valide une fois que vous avez reçu :

- Le certificat de conformité de l'envoi.
- Le compte rendu métier positif de l'Assurance Maladie.



CONSULTER LE TABLEAU DE BORD 1/5

NET-ENTREPRISES-FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

Tableau de bord Aide Base de connaissance

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE TABLEAU DE BORD

SUIVI DES ÉCHANGES STATISTIQUES ADMINISTRATION DES PROFILS SORTIES DE LA DSN

Vous êtes gestionnaire

CNAM
BORDELANNE
ANNE

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
05/03/2019 à 11:18	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme
05/03/2019 à 11:16	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)
05/03/2019 à 11:06	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme
25/02/2019 à 09:05	Réel	DSN_2019_2Xtest1.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

DSN mensuelles Signalements d'événements **du 28/02/2019 au 16/03/2019**

Signalements d'événements rejetés	0	<input type="text"/>
Signalements d'événements conformes	0	<input type="text"/>

DSN régime général
Déclaration sociale nominative pour le régime général

MP

détails (non s pour leurs



CONSULTER LE TABLEAU DE BORD 2/5

Vous êtes gestionnaire

1

Modifier la date sans toucher à 00:00

NET-ENTREPRISES-FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

Tableau de bord Aide Base de connaissance

DSN DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE TABLEAU DE BORD

SUIVI DES ÉCHANGES STATISTIQUES ADMINISTRATION DES PROFILS SORTIES DE LA DSN

Vous êtes gestionnaire

CNAM
BORDELANNE
ANNE

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
05/03/2019 à 11:18	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme
05/03/2019 à 11:16	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)
05/03/2019 à 11:06	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme
25/02/2019 à 09:05	Test	DSN_2019_2Xtest1.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

Récapitulatif des signalements présenté avec application d'un filtre personnalisé

DSN mensuelles Signalements d'événements du 01/02/2019 au 16/03/2019

Signalements d'événements rejetés	0	
Signalements d'événements conformes	1	

2 Rechercher

2



CONSULTER LE TABLEAU DE BORD 3/5

Historique des échanges + Afficher tout ou sélectionner ?

10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours

Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte	
05/03/2019 à 11:18	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme	
05/03/2019 à 11:16	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)	
05/03/2019 à 11:06	Réel	DSN_2019_2XmultiXsituation.dsn	Fichier contrôlé conforme	
25/02/2019 à 09:05	Test	DSN_2019_2Xtest1.dsn	Fichier contrôlé avec anomalie(s)	

Récapitulatif + Afficher tout ou sélectionner ?

Récapitulatif des signalements présenté avec application d'un filtre personnalisé

DSN mensuelles Signalements d'événements du 01/02/2019 au 16/03/2019

Signalements d'événements rejetés	0	<input type="text"/>	
Signalements d'événements conformes	1	<input type="text"/>	

[Afficher les certificats de conformité](#)

1 Siren 200003986 [Afficher les certificats de conformité](#) Arrêt de... Brigitte G... 67

07/02/2019 à 10:27 Siret 200003986 00011





CONSULTER LE TABLEAU DE BORD 4/5

○ Déclaration sociale au sein de l'entreprise

N° Siret : 200003986 00011
Etablissement SIVU
PANDELON ET SIES1

Salarié :
Nature : Arrêt de travail
Identifiant métier :



Veuillez trouver ci-dessous le détail du signalement d'événement.

○ Détail du signalement d'événement

Le 07/02/2019 à 10:27

N° réf : A47MxvWBFA50Y6RorKeW-ae
Identifiant métier :

Fichier ARRETXLAFOURCADE.dsn

Déclaration conforme

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime Général

Contrôle de l'identité des individus

Réussite du traitement

le 07/02/2019 à 10:27

Préparation des données destinées à la CNAM

Réussite du traitement

le 07/02/2019 à 10:27

- Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Compte-rendu disponible avec notifications

le 12/02/2019 à 16:15

[Accéder au bilan de traitement](#)



CONSULTER LE TABLEAU DE BORD 5/5

NET-ENTREPRISES.FR
La solution globale pour vos déclarations sociales

Historique des échanges Aide

DSN DECLARATION

SUIVI DES ÉCHANGES

Vous êtes gestionnaire

CNAM
BORDELANNE
ANNE

Donnée sociale au sein

200003986 00011
ement SIVU DU RPI D
V ET SIEST

SAULIN Brigitte
arrêt de travail
Identifiant métier :

Détail du signalement d'événement

Le 07/02/2019 à 10:27
N° réf : A47MxvWBFAS0Y6Ror
Identifiant métier :

Distribution

DSN | La déclaration sociale nominative - Internet Explorer

https://dsnrg.net-entreprises.fr/cnxrg/downloadcr?yloluhBqFdZS7qOgbomiHHoEHj5Z4pDSe4T0TD2f67lih1UatktQ3R0buOkQHfR8g0W0I1tLK0YH1klunKh2QcYPH6w4iQZxdR

COMPTE RENDU DE TRAITEMENT D'ARRÊTS OU REPRISE DU TRAVAIL

Bilan KO

DÉCLARATION 1

▸ Identification

Nature de la déclaration (S20.G00.05.001) : 4
SIREN (S21.G00.06.001) : 200003986
NIC d'affectation (S21.G00.11.001) : 00011

▸ Bilan KO

Nombre de salariés : 1

▸ Anomalie(s)

Code : DJTNC
Message : Le dernier jour de travail indiqué ne semble pas en adéquation avec la date de début de prescription de repos enregistrée dans nos bases. En effet, nous avons un arrêt maladie enregistré à compter du 29/11/2018 et ce jusqu'au 28/02/2019

Salarié
NIR : 257063355;
Nom de famille :
Prénom : Brigitte



BOÎTE À OUTILS

Numéros utiles

Contact Employeurs CPAM

Suivi de vos dossiers au 3679

Numéro national dédié aux employeurs

3679

Service 0,06 € / min
+ prix appel

Hotline net-entreprises.fr

0820 000 516

Hotline DSN

0811 376 376

Sites utiles

www.dsn-info.fr

www.net-entreprises.fr

www.ameli.fr

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**